

06

déc.

2018

▲ Niv. 2


France

Création de l'alerte : 20 nov. 2017

## 2 journalistes de France 5 mis à l'écart lors d'un déplacement du Président Macron à Lille

Résolue

SOURCE DE LA MENACE ▶ Etatique

CATÉGORIE  ▶ Harcèlement et intimidation de journalistes



**AUTEUR : FEJ/FIJ**

Le 14 novembre 2017, le journaliste Tancredi Bonora et son collègue reporter d'image de l'émission 'C à Vous' de France 5 (qui dépend du groupe audiovisuel public France Télévisions) se sont vus limiter l'accès au président Emmanuel Macron, lors de son déplacement dans le nord du pays. Le motif invoqué par les services de la sécurité du président était la présence des deux journalistes à la manifestation du mouvement d'opposition, la France Insoumise, organisée la veille contre certaines mesures gouvernementales. Lorsque les journalistes ont tenté de poser des questions au chef de l'Etat, ils en ont été physiquement éloignés par des agents de sécurité qui se sont interposés. Ainsi tenus à l'écart d'autres journalistes, ils ont été empêchés de réaliser leur reportage.

### RÉSOLUE

**06 déc. 2018:** Le 6 décembre 2018, prenant en considération la réponse des autorités à cette alerte, les organisations partenaires de la Plateforme ont déclaré ce cas "résolu", concluant qu'il ne représentait plus une menace active à la liberté des médias.

#### INFORMATIONS ADDITIONNELLES

-  Article publié sur le site de France 3 - Régions: "Un journaliste de "C à vous" écarté de la visite présidentielle après ses questions aux Insoumis"
-  Vidéo de l'incident publiée sur le site de 'L'opinion': "Un journaliste écarté par le service d'ordre de Macron pour avoir posé une question gênante..."


 Communiqué de la CFDT journalistes : "Laissez-nous travailler !"

 Article de 20 Minutes : "Visite de Macron dans le Nord: Un journaliste de France 5 écarté après avoir filmé une manifestation des Insoumis"

## RÉPONSES DE L'ÉTAT



03 avr. 2018 | Réponse des autorités françaises

 Lettre de la Représentation permanente de la France auprès du Conseil de l'Europe